



RESEAU FEMMES AFRICAINES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE *Coordination Régionale Afrique Centrale*

Siège : Case N° 3/B Camp Emile Biayenda, Forêt de la Pate d'Oie,
Diata Brazzaville - République du Congo

E.mail : secretariat_genral@refadd.org

Tél : +237 699857469/+237 675448626/+242066256093

Atelier Régional de préparation de la contribution du REFADD au cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020

Libreville - Gabon, du 25 au 28 février 2020

TERMES DE REFERENCE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La conférence des parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a adopté en 2010, le Plan stratégique sur la diversité biologique qui prévoit une feuille de route pour la décennie de la diversité biodiversité biologique des Nations Unies (2011-2020) et des accords environnementaux connexes. Les objectifs d'Aïchi pour la biodiversité ont été adoptés en vue de faire face à la crise mondiale de la diversité biologique.

Il est donc normal que ce Plan stratégique qui prend fin en 2020 soit remplacé. Par conséquent, un nouveau processus est en cours pour développer le cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020. Ce nouveau plan devrait être en synergie avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, pour trouver des solutions intégrées au défi de la biodiversité, du climat et du développement.

Ainsi, la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique a adopté en novembre 2018 à sa quatorzième réunion à Charm el-Cheikh, en Égypte, le processus préparatoire pour l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 dans sa décision 13/34. Dans cette décision, elle prévoit l'organisation par les parties prenantes des ateliers consultatifs régionaux et propres aux parties prenantes, ainsi que des forums de discussion en ligne. Elle prévoit aussi la constitution des groupes de travail intersessions à composition non limitée afin de mieux soutenir l'élaboration de ce cadre mondial de la biodiversité, en insistant sur le fait que le processus devrait être participatif, inclusif, sensible à la problématique femmes-hommes, transformateur, catalyseur, visible, fondé sur les connaissances, transparent, efficace, et axé sur les résultats, itératifs. De

même, la mise en œuvre de ce processus préparatoire devrait être assez souple pour s'adapter aux circonstances et saisir les opportunités qui se présenteraient.

En bref, le cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 devrait permettre de renouveler les objectifs de la communauté internationale, et surtout, de poser les bases d'un nouveau fonctionnement de la gouvernance internationale de la biodiversité. Il sera adopté pendant la COP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui sera organisée en Chine (Kunming, capitale du Yunnan) en octobre 2020.

Compte tenu de la décision 14 /18 de la Conférence des Parties qui prie spécifiquement la Secrétaire exécutive d'inclure des débats sur les liens entre l'égalité des sexes et la diversité biologique, et sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'action 2015-2020 pour l'égalité des sexes dans les consultations régionales. La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dispose d'une Stratégie sous régionale pour l'intégration du genre dans la gestion durable des écosystèmes forestiers des pays de l'espace COMIFAC, adoptée le 12 juillet 2019 à Yaoundé par le Conseil des Ministres de la COMIFAC lors de sa dixième session ordinaire. Cette stratégie a pour objectif de proposer et de mettre en œuvre une démarche commune pour améliorer et renforcer une participation et une implication égale des femmes et des hommes, ainsi que celle des populations autochtones et des couches défavorisées dans la gestion durable des écosystèmes forestiers, incluant le processus de gestion et de redistribution équitable des bénéfices. Le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable en abrégé «REFADD» est un des acteurs qui l'accompagnera dans la mise en œuvre de cette stratégie.

En effet, la stratégie genre de la COMIFAC démontre l'insuffisante participation des femmes à la conservation de la diversité biologique. D'où la nécessité d'un atelier sous régional qui offrira un cadre de dialogue, d'information aux différents acteurs en vue de proposer des recommandations sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 qui devront constituer des supports et contributions des représentants du REFADD aux travaux des différents événements préparant le plan post 2020. La décision 14/34 de la CDB précise que l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 sera sensible à la problématique femmes-hommes en intégrant systématiquement une perspective d'égalité des sexes. Il s'agira entre autres pour le REFADD de répondre à la question suivante : comment la problématique femmes-hommes devrait-elle être reflétée dans le champ d'application et le contenu du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 ?

Aussi, les questions genre occupent une place de choix dans le dialogue sur les forêts dans le cadre des activités du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF).

C'est en vue de contribuer à la préparation des positions communes des pays de l'espace COMIFAC sur ces questions lors la prochaine session du FNUF et de la COP 15 de la CDB prévues en 2020 et de contribuer à la préparation du cadre mondial de la biodiversité post 2020 que le Réseaux Femmes Africaines pour le Développement Durable en tant Réseau Spécialisé sur les questions de Genre au sein de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) se propose d'organiser un atelier consultatif régional afin de pouvoir synthétiser et finaliser sa contribution au processus participatif d'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020, pour lequel les échanges ont débuté en ligne, et élaborer les notes de positions conséquentes.

En outre le REFADD dispose d'un plan stratégique qu'il doit décliner annuellement dans un plan de travail (PTA). Cet atelier sera donc l'occasion d'élaborer son PTA.

Enfin, cet atelier sera l'occasion d'organiser l'Assemblée Générale ordinaire, pendant laquelle un certain nombre de questions internes au REFADD seront traitées, en l'occurrence, l'élection des membres de son Bureau Exécutif.

C'est dans ce contexte que le REFADD organise un atelier de préparation de sa contribution au cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 à Libreville au Gabon, du 25 au 28 février 2020.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif global de cet atelier est d'élaborer la contribution du REFADD au cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Echanger sur le Programme de travail de la CDB sur l'égalité des sexes ;
- Présenter le Plan stratégique en cours 2011- 2020 et les travaux de préparation en cours du cadre mondial post 2020 en lien avec l'égalité des sexes ;
- Finaliser la contribution du REFADD au plan post 2020 de la CDB ;
- Finaliser les drafts de Note de Position préparées en ligne ;
- Examiner la possibilité d'une contribution du REFADD aux travaux du Forum Mondial sur les Forêts (FNUF) sur le genre ;
- Élaborer et valider le Plan de travail annuel 2020 du REFADD sur la base du Cadre d'opérationnalisation de sa Stratégie Régionale et décliner celui-ci en activités et ou en actions au niveau régional et national ;
- Tenir l'Assemblée Générale Ordinaire du REFADD.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

A l'issue de cet atelier, les résultats suivants devront être atteints :

- ✓ Une meilleure compréhension du plan de travail sur l'égalité des sexes en lien avec la CDB ;
- ✓ Les travaux de préparation du cadre mondial post 2020 sont partagés et appropriés par le REFADD ;
- ✓ La contribution du REFADD au cadre mondial post 2020 de la CDB est finalisée et validée ;
- ✓ La ou les notes de position du REFADD finalisées ;
- ✓ Le Plan de travail annuel 2020 du REFADD est élaboré ;
- ✓ L'Assemblée Générale Ordinaire du REFADD est tenue.

4. METHODOLOGIE

Les sessions seront informatives et interactives avec des travaux de groupe et de restitution des résultats en plénière dans laquelle, seront compilées des propositions et recommandations de contributions au cadre mondial d'après 2020.

5. LIEU DU DEROULEMENT DE L'ATELIER : Libreville, République Gabonaise du 25 au 28 février 2020

6.LES RESSOURCES DE L'ATELIER

L'atelier sera financé par le Projet régional GIZ d'Appui à la COMIFAC.

7. PARTICIPANTS : L'activité regroupera environ une trentaine de personnes, réparties comme suit :

- Délégués réseaux nationaux REFADD des 10 pays membres de la COMIFAC ;
- Points focaux CDB du Gabon et du Tchad ;
- CPR CEFDHAC ;
- 02 représentants de la COMIFAC (Expert biodiversité et Point Focal de la CEFDHAC auprès de la COMIFAC et Expert communication de la COMIFAC) ;
- Projet GIZ d'appui à la COMIFAC ;
- ONU FEMME
- 02 Membres du REFADD Gabon.